

**FINANCES**

# Décision modificative n°3 du budget annexe du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

1 DOCUMENT - Publié le 21 décembre 2023

**CIAS**  
CENTRE INTERCOMMUNAL  
D'ACCUMULATION DES DÉCHETS

Conseil d'Administration  
Séance du 21 décembre 2023 à 19h00

Siège de Grand Lac, rue Christophe Colomb 1988 (anciennement Ludo 7100) Arc-sur-Belle

ORDRE DU JOUR	Présence	Nombre voix	Précisions
1. Accueil des participants		0	
2. Approbation de l'ordre du jour	12	12	
3. Rapport de M. le Président	12	12	
4. Rapport de M. le Vice-président	12	12	
5. Rapport de M. le Directeur Général	12	12	
6. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
7. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
8. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
9. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
10. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
11. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
12. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
13. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
14. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
15. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
16. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
17. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
18. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
19. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
20. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
21. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
22. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	
23. Motion de M. le Maire de Lamoignon	12	12	

**Adressés de la décision :**  
M. le Président  
M. le Maire de Lamoignon

**Président du CIAS Grand Lac**  
M. le Maire de Lamoignon

La présente décision est adoptée à l'unanimité.

En vertu de l'article 18 de la loi n° 2015-1718 du 23 décembre 2015, le maire délégué est élu pour la durée de son mandat, sans limite de durée.

Arrière-Plan, le 21 décembre 2023  
Le Président  
M. le Maire de Lamoignon

Signature, [Signature]  
Président du CIAS Grand Lac

La présente décision est adoptée à l'unanimité. Elle est publiée sur le site internet du CIAS Grand Lac et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Grand Lac. Elle est publiée sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Grand Lac et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Grand Lac.



**2023-12-21\_DELIB122.PDF**

📄 TÉLÉCHARGER | (PDF, 267,4 KO)

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**GRAND LAC  
COMMUNAUTÉ D'AGGL  
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven



8h30-12h00  
et 13h30-17h00



**04 79 35 00 51**